

Décision

Générale

colonial

Décision n° 41-222-1915 MESURES DIVERSES

n° 41-222-1915

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
1 mai 1915

Numéro JO
n° 222 du 30/04/1915

Date du numéro
30 avril 1915

TEXTE INTÉGRAL

ont été promus, dans le personnel local des Postes et Télégraphes: 1° l'emploi de Sous- Chef de Service, M. Baixas (François), commis principal hors classe; 2° à l'emploi de commis principal de 2ème classe, M. Roque (Henri), commis principal de 3ème classe; 3° à l'emploi de commis de 2ème classe, M. Roque (André), commis de 3ème classe; 4° à l'emploi de Mécanicien de 2ème classe, M. Furnion (Marius), mécanicien de 3ème classe: lesdites promotions avec effet seulement au point de l'ancienneté: du 1er Janvier 1915, pour MM. Baixas, Roque (Henri) et Roque (André), du 1er Février 1915 pour M. Furnion.